

« Il serait bon que le conseil ne se transforme pas en fort. »

Aurélien Guillot, élu d'opposition (PCF) au sujet des vigiles postés devant la mairie où avait lieu une manifestation contre le passage aux 35 heures.

Temps de travail : l'opposition ne faiblit pas

Interruption de séance un peu après 20 h. Des employés de la Ville et de l'Agglo prennent la parole. Leurs soutiens - une centaine de personnes en début de conseil - sont dehors. Ils sont là et bien là. Et se font entendre. « **Non, l'application ville et à l'Agglo n'est pas illégale, indique une des employées. Il n'y aura pas de qualité en diminuant le nombre des agents. Nous sommes conscients qu'il faut participer à l'effort budgétaire. Mais pas en faire les frais.** »

Les employés, refusent toujours la renégociation du temps de travail voulu par la Ville et à l'Agglo. Et veulent que soit repoussé toute décision sur ce sujet.

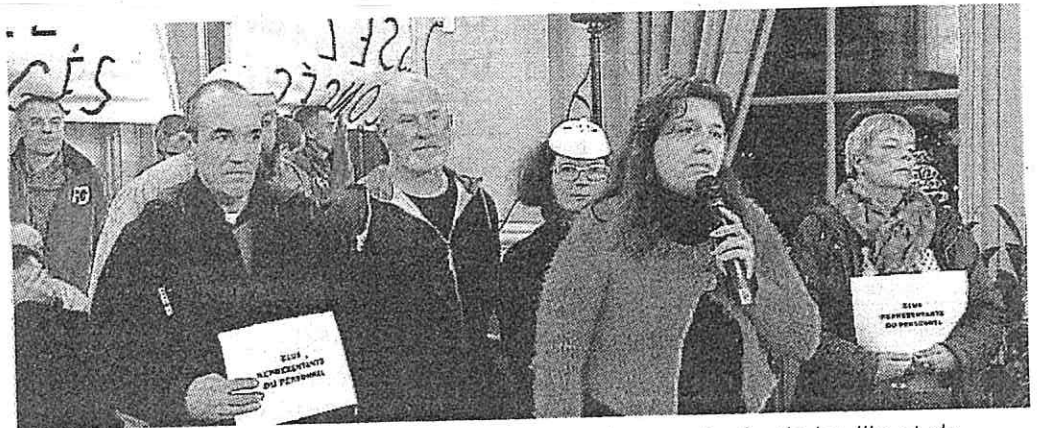
La séance reprend au bout d'une dizaine de minutes. Le vice-président en charge de cet épineux dossier, Jean-Marc Bouhours, redonne les éléments déjà connus : application

des 37 heures/39 heures par semaine (1 607 heures par an) ; cinq semaines de congés ; douze jours de RTT. Les agents devront travailler quatre heures de plus par semaine.

Pour Jean-Christophe Boyer (élu d'opposition, PS), tout ceci « **ne répond pas aux attentes des agents. C'est une décision brutale et médisante.** »

Aurélien Guillot (PCF) se dit « **en total soutien à la lutte des agents. Votre décision, M. Zocchetto, est idéologique. Sans aucune consultation. Vous êtes le maire, le président de Laval Agglomération du recul social.** » Aurélien Guillot l'invite à « **retirer cette délibération de l'ordre du jour.** »

À l'inverse, pour l'élu d'extrême-droite Jean-Christophe Gruau, « **cette décision va dans le sens de la chambre régionale des**



Interruption de séance un peu après 20 h par des employés de la ville et de l'Agglo. Les agents devront travailler quatre heures de plus par semaine.

comptes ».

François Zocchetto, président de l'Agglo estime que « **ce n'est pas une décision politique. Mais une décision pour rentrer dans la légalité.** » Beaucoup de choses se jouaient hier soir. Le vote par les élus de l'Agglo de la nouvelle organisation du temps

de travail. Pour une application le 1^{er} septembre 2017. Au final, la nouvelle organisation du temps de travail est adoptée (cinq votes contre). Sous les huées des agents qui quittent la salle du conseil.